

SUEVRES

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL 13 JANVIER 2022

Le 13 janvier 2022 à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à huis clos à la salle Jean Lecointre afin de respecter les gestes de distanciation sociale, dits "barrières" sous la présidence de Monsieur Frédéric DEJENTE, Maire.

Présents : M. Frédéric DEJENTE, M. Jean-Yves LESIMPLE, Mme Lydie BORDEAU, M. Roger Pierre FERREIRA, Mme Adeline GOUACHE, Mme Annick DENIS, Mme Suzanne BRETON, M. Michel BORDEAUX, Mme Florence BOISSET, M. Jean-Robert HOUDIN, Mme Marylise AUVRAY, Mme Annie-Claude LEMAIRE, M. Olivier PEYRAT, M. Jean-Marc LEROUX, Mme Mélanie FERREIRA, M. Franck CAVAL, M. Sylvain THIEBAULT

Absents excusés :

Mme Céline TREMBLIN-TRUBERT a donné pouvoir à M. Jean-Marc LEROUX
M. Boris BOISSET a donné pouvoir à M. Roger Pierre FERREIRA

Secrétaire : M. Sylvain THIEBAULT

ORDRE DU JOUR

1. Approbation à l'unanimité du procès-verbal du Conseil Municipal du 13 décembre 2021

2. Affaires générales

- ♦ Tracé du biogaz Mer : autorisation de réaliser les travaux

M. Frédéric DEJENTE, Maire, rappelle que le projet est porté par la SAS Biogaz Mer qui regroupe neuf agriculteurs. L'unité de méthanisation est située dans la zone d'activités des Portes de Chambord. Les agriculteurs se sont associés pour produire du gaz vert qui sera injecté dans le réseau public de Mer et quand la consommation sera plus importante, le gaz sera renvoyé à St-Denis-sur-Loire. Pour ce faire, GRDF est chargé du projet.

La question est de savoir où passera le tracé du biogaz pour rejoindre la commune de St-Denis-sur Loire en garantissant pour notre commune des solutions les plus satisfaisantes et les moins contraignantes tout en garantissant une exploitation du réseau dans le temps, en toute sécurité.

Après plusieurs réunions avec les différents intervenants, le conseil municipal a étudié le nouveau tracé proposé par GRDF afin d'éviter la traversée d'un maximum de lieux-dits par la conduite de gaz.

Suite aux différentes remarques du conseil municipal, Monsieur le Maire expose le nouveau tracé (sur plan) définitif proposé par GRDF qui garantira et réduira les impacts sur les prochains travaux, la remise en état, des chaussées et des accotements

Il a présenté par tronçons les exigences, les recommandations et les points de vigilances qui sont et seront émis par la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 9 voix pour, 7 contre et 3 abstentions :

- valide le tracé indiqué sur le plan présenté par Monsieur le Maire,
- autorise Monsieur le Maire à discuter les termes de la convention avec GRDF,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention et ses annexes avec GRDF conformément au plan validé en conseil municipal.

Dans le cas d'une non-conformité du tracé demandé, la commune se réserve le droit de remettre au vote du conseil municipal, sa décision.

- ♦ Numérisation et indexation des actes d'état civil

Cette numérisation permet la sécurisation et la pérennisation des registres, le stockage dans le logiciel de l'état civil de tous les actes, et la dématérialisation des actes de l'état civil sous forme de flux. Elle permettra également via le dispositif Comedec de simplifier les démarches administratives tout en renforçant la sécurité des échanges. Concrètement, les collectivités sont reliées entre elles et échangent les données d'état civil nécessaires à l'établissement des différents documents administratifs (passeport, carte d'identité, certificat de décès pour les notaires...) via des serveurs sécurisés.

Suèvres : 3 538 actes

Coût : 1963.15 € TTC + les frais d'intervention (1 990 €) répartis par le nombre de communes adhérentes.

3. Travaux

- **L'Épicerie** : la 1^{ère} phase de désamiantage va débuter le lundi 17 janvier jusqu'au 28 janvier. L'arrêt et le stationnement sera interdit sur la place de stationnement face au n° 12 Place de la mairie, pour le stockage d'un groupe électrogène. Les câbles d'alimentation seront protégés afin de permettre aux piétons de passer sur le trottoir.
La 2^{ème} phase des travaux de désamiantage se déroulera le mercredi 26 janvier jusqu'au 18 février 2022. Un arrêté de circulation et de stationnement sera également pris pour ces travaux.
La place sera bloquée mais l'accès sera toujours possible aux piétons.
Un courrier sera adressé aux riverains pour les informer et leur demander de stationner sur un autre parking.
- **La pré-étude de l'église Saint-Christophe** a débuté le mardi 11 janvier 2022. Les relevés sont réalisés au laser. Très intéressant. La nef daterait du 10^{ème} siècle.
- **Les travaux de la RD 2152** se sont très bien déroulés. La signalisation routière horizontale n'a pas encore été réalisée. Le traçage d'une ligne de type T3, (également appelée ligne de dissuasion) est envisagé, les traits sont courts et rapprochés, mesurent 3 mètres et sont espacés de 1,33 mètre.

4. Informations diverses / Questions diverses

- **Modification de la date du conseil municipal du mois de juillet : 5 juillet à la place du 7.**
- Vœux de la municipalité : vidéo qui sera mise sur les réseaux.

Suèvres, le 20 janvier 2022
Le Maire : Frédéric DEJENTE